

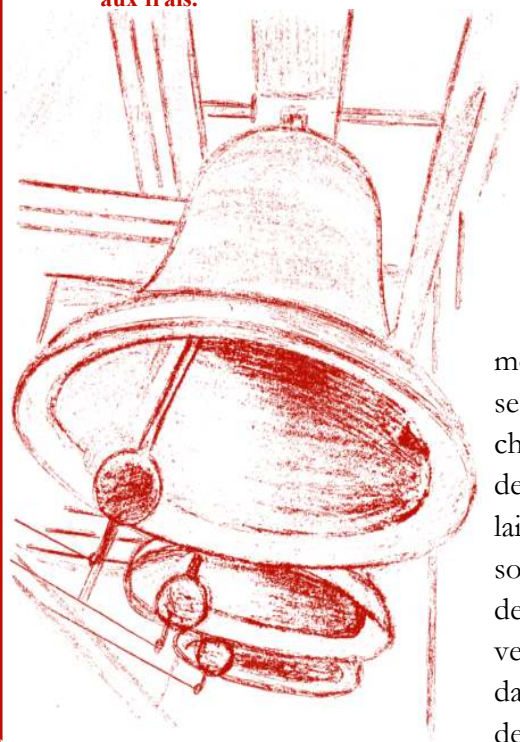
Hiver 2023
Prix: Libre participation
aux frais.

Le Carillon

Amiens—Boulogne—Calais—Croix—Lille—Tourcoing

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°204

Résolution de carême



Quelle résolution prendre en carême ? Écoutons les conseils d'un directeur expérimenté :
« De plus en plus, dans nos chapelles, il y a de nouveaux venus. Et ce n'est pas facile de faire sa place dans une communauté où tout le

monde se connaît, où les groupes se forment par affinités. Aussi la charité voudrait que chacun fasse des efforts renouvelés pour ne pas laisser ces nouveaux venus dans la solitude, l'isolement. Ils ont besoin de chaleur humaine car, bien souvent, ils sont un peu mis à l'écart dans leur famille en faisant l'effort de venir parmi nous.

Les saluer, faire connaissance une fois ne suffit pas, surtout si ces personnes ont une nature réservée. Il faut que, peu à peu, ils sentent qu'ils font partie de la famille. Par conséquent, il serait normal que chacun des fidèles, au moins une fois par trimestre, ait pu converser

avec ces nouveaux, ainsi, ils ne seraient jamais seuls et des affinités pourraient se reconnaître.

Bien sûr, ces nouveaux doivent faire l'effort de s'approcher des fidèles habitués, comprenant qu'ils ne les dérangent pas » (*Abbé Delagneau, Bulletin du prieuré Notre-Dame du Pointet Janvier-Février-Mars 2023*).

« Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien », nous dit saint Paul. Demandons la grâce de former une communauté toujours plus unie, plus accueillante ... pour la gloire de la Trinité.

Abbé B. Espinasse

Les messes dominicales

Prieuré de la Sainte Croix, 50 rue de la Gare, 59170 CROIX

Le dimanche, messe à 8h30

Chapelle N-D du Rosaire, 56 avenue Emile Zola, 59800 LILLE

Le dimanche, messes à 10h30 et 18h30

Chapelle de la Sainte Famille, 35 rue Jean Froissart, 59200 TOURCOING

Le dimanche, messe à 8h45

Chapelle Saint-Vincent-de-Paul, 54 ter rue Jules Barni, 80000 AMIENS

Le dimanche, messes à 8h30 et 10h00

Chapelle Sainte-Victoire, rue de Hames, 62340 HAMES-BOUCRES (*près de Calais*)

Le dimanche, messe à 8h45

Église Saint-Louis, 56 rue Félix Adam, 62200 BOULOGNE-SUR-MER

Le dimanche, messe à 11h00

Les dernières heures du cardinal Liénart

Il y a cinquante ans, le 15 février 1973, le cardinal Achille Liénart rendait son âme à Dieu.

Ordonné prêtre en 1907, Achille Liénart fut nommé évêque de Lille en 1928 et le resta pendant quarante ans jusqu'en 1968 : une longévité exceptionnelle qui lui donna le temps d'imprimer sa marque au diocèse. L'un de nos paroissiens l'a bien connu jusque dans ses derniers moments : avec son épouse, nièce du cardinal qui avait célébré leur mariage, il prenait quelquefois le relais des religieuses qui veillaient sur le prélat atteint d'un cancer du pancréas. « Oncle Achille » lui a laissé le souvenir d'une mort édifiante. On lui avait proposé de prendre des médicaments pour atténuer ses douleurs : mais il avait refusé, afin de suivre l'exemple de Jésus-Christ qui avait souffert sans se plaindre. Et puis,

ne fallait-il pas offrir ses souffrances pour l'Église ? Lui qui l'avait connue florissante dans un diocèse de Lille riche en fidèles, en vocations et en œuvres, il pouvait constater le début du naufrage. « On comptait encore 1389 prêtres dans le diocèse en 1965. Ils n'étaient plus que 1230 en 1973. Le nombre des ordinations était tombé de 35 en 1953 à 20 en 1956. La baisse continua ensuite régulièrement. En 1969, il n'y eut que 8 ordinations »⁽¹⁾. Dans ses dernières années, le cardinal déplorait aussi certaines réformes dont celles des séminaires, intervenues après Vatican II ⁽²⁾.

Mais n'était-ce pas pleurer sur les

cedres d'un incendie qu'il n'avait peut-être pas allumé lui-même, mais qu'il avait contribué à entretenir ? L'évêque de Lille était doté de qualités humaines certaines : chaleureux, d'un abord facile, il savait se montrer habile et fidèle en amitié. Mais il resta un homme « de son temps » : esprit avant tout pratique, peu adepte des déclarations de principes, il ne sut pas résister, avec la fermeté et la hauteur de vue que donne l'assise doctrinale, aux modes qui s'infiltraient dans l'Église

vérité si je restais silencieux », écrivait l'évêque nommé de Tulle. Sans aborder la question de fond, l'évêque de Lille lui reprocha en retour d'avoir manqué à une attitude « plus prudente et plus fraternelle ». Réponses révélatrices de deux états d'esprit. D'un côté, la prudence chrétienne qui sait au besoin, sans lâcheté, prendre « le casque du salut et l'épée de l'esprit » (Ep 6, 17) pour défendre la foi attaquée. D'un autre côté, la fausse prudence du libéral qui a toujours des raisons opportunes de ne pas affirmer la vérité quand elle pourrait choquer.

Si aujourd'hui apparaissent plus clairement les insuffisances du pasteur nordiste, ne négligeons pas de prier pour le repos de son âme. Sans imaginer peut-être une telle postérité, il œuvra tout de même à la perpétuation du sacerdoce catholique traditionnel puisque nous lui devons l'ordination sacerdotale et la consécration épiscopale de Mgr

Lefebvre !

Abbé B. Espinasse



Le cardinal Liénart célébrant le mariage de sa nièce.

au risque de l'éloigner de l'annonce de la foi « à temps et à contretemps ». Un épisode apparaît à ce titre significatif. En 1962, la Cité Catholique se voyait violemment attaquée par certains milieux ecclésiastiques et non des moindres puisque l'on soupçonnait que l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, présidée par le cardinal Liénart, était derrière certaines de ces menées. Pourtant, l'œuvre de Jean Ousset diffusait fidèlement la doctrine sociale de l'Église enseignée par les papes, alors déjà remise en cause ! Mgr Lefebvre n'hésita pas à prendre la défense d'une œuvre si salutaire en publiant une lettre publique de soutien à la Cité Catholique. « Je faillirais à la

⁽¹⁾ Catherine Masson, *Le cardinal Liénart, Cerf, 2001, p. 485. En 1928, année de la nomination de Mgr Liénart (cardinal en 1930), le diocèse de Lille comptait 1350 prêtres. Il y eut 44 ordinations en 1923. En 2020, l'annuaire diocésain indiquait 238 prêtres diocésains incardinés, 105 prêtres diocésains actifs dans le diocèse, 113 prêtres retraités et une ordination.*

⁽²⁾ *Témoignage recueilli le 20 septembre 2022.*

L'évêque rouge ?

En 1928, l'abbé Liénart, curé de Saint-Christophe à Tourcoing, est nommé évêque de Lille. Il n'a que quarante-quatre ans, mais il présente le profil typique des évêques choisis sous le pontificat de Pie XI : homme d'action plus que de doctrine, doté d'un charisme certain, très investi dans le domaine social et fervent soutien de l'Action catholique. De fait, tout au long de ses quarante ans d'épiscopat, le souci du monde ouvrier va se trouver au premier plan de ses préoccupations et il va jouer un rôle important dans la crise des prêtres-ouvriers. La presse antilibérale des années 30 n'hésite pas à le surnommer « l'évêque rouge » tant ses initiatives paraissent hardies... A-t-il vraiment mérité ce sobriquet ?

Les années de formation

Achille Liénart n'est pas issu du monde ouvrier. Au contraire, sa mère vient d'une des plus grandes familles bourgeoises du Nord, ce qui ne l'a pas empêchée d'épouser un homme beaucoup moins aisé, un simple négociant en toile qui travaille beaucoup sans parvenir à faire fortune. Achille grandit ainsi dans une famille ni riche ni pauvre, laborieuse et économe. S'il n'a jamais pratiqué le travail manuel, il est Lillois jusqu'à la moelle et connaît bien le milieu de l'industrie. Du point de vue politique, son père est un patriote convaincu comme tout le monde, méfiant vis-à-vis du socialisme et du radicalisme anticlérical, mais sans excès : à la maison familiale, on lit *La Dépêche* et non *La Croix*, bien plus mordante à l'égard de la III^e République. Il n'est donc guère étonnant de voir le jeune Achille fréquenter le centre du Sillon, boulevard Raspail, lorsqu'il étudie tout près, au séminaire

Saint-Sulpice à Paris. Il ne devient pas pour autant un inconditionnel de Marc Sangnier, et s'accommode tant bien que mal de la condamnation de 1910, mais son cœur penche bien plus vers la démocratie chrétienne que vers l'Action française, qu'il considère comme trop radicale et violente. Son rêve le porte vers une réconciliation des Français, loin des haines politiques, et, comme Léon XIII, il le croit réalisable par le règne de la charité chrétienne, et plus précisément par l'Action catholique encore embryonnaire.

Voilà posés les fondements de l'attitude qu'il gardera toute sa vie durant. De son milieu de petite bourgeoisie, il garde le sens de la négociation et du compromis, la modération dans les idées politiques. De sa formation théologique, il tire la confiance en l'Église et une doctrine encore peu soucieuse de nouveautés – il a assisté avec consternation aux débats interminables du modernisme et conserve une sainte horreur des débats théologiques compliqués. Même professeur d'Écriture sainte, au sortir du Séminaire, il ne se mêle pas de recherche et d'innovations. Si l'on garde de lui de nombreuses interventions orales, il n'a jamais rien publié que ses lettres pastorales et des bulletins paroissiaux. L'abbé Liénart n'est pas un intellectuel, ce qui ne l'empêche pas de faire preuve d'une véritable finesse d'esprit dans le contact humain et dans la direction de sa paroisse, puis de son diocèse.

Ces qualités d'homme d'action sont mises à profit pendant son service d'aumônier lors de la Grande Guerre. Infatigable, blessé deux fois, décoré, l'abbé Liénart revient des combats avec une expérience de vraie proximité avec les hommes de troupe, catholiques ou non. Témoin de la fraternité

des tranchées, qui ont mêlé les Français de tous milieux et de toutes opinions pendant quatre années terribles, il est encore plus convaincu de la nécessité d'une grande réconciliation nationale, devant le spectacle du fossé qui sépare les uns des autres.

Dès son entrée dans le ministère paroissial à Tourcoing, l'abbé Liénart se passionne pour toutes les initiatives en faveur des ouvriers. Il se lie avec l'abbé Six, qui fonde en France des Secrétariats sociaux sur le modèle belge : il s'agit surtout de fournir aux ouvriers catholiques un conseil doctrinal, fondé sur la Doctrine sociale de l'Église, et de les encourager à développer un syndicalisme chrétien. Le jeune curé de Saint-Christophe soutient activement la naissance de la CFTC, et n'hésite pas à critiquer les méthodes du patronat, tant et si bien que les industriels catholiques se mettent à le regarder d'un mauvais œil. Il fonde un groupe jociste dans sa paroisse et tient à en assurer lui-même le suivi, plutôt que de le confier à l'un de ses vicaires.

Le jeune évêque

Il n'est donc pas étonnant que sa nomination comme évêque de Lille soit saluée comme prometteuse pour le mouvement catholique social. Très vite, il nomme chanoines les abbés Six et Tiberghien, qui en sont les figures de proue dans le diocèse. De son côté, la presse communiste se contente de son habitude d'ironiser sur une Église « au service exclusif du patronat ».

Les prises de position ne tardent pas. A peine sacré, le jeune évêque se trouve confronté à une grève massive à Halluin, qui dure déjà depuis quatre mois. Il s'inscrit en tête de la souscription pour soutenir les familles des grévistes, tout en recommandant un arbitrage du préfet entre la direction et les

employés. De fait les rencontres qui finissent par aboutir à un accord doivent beaucoup à ses interventions publiques et privées.

Si la question ouvrière n'est pas la seule qui le préoccupe, elle apparaît à travers toutes ses lettres pastorales qui inlassablement poussent à l'action sociale. De ces écrits, ainsi que de ses nombreuses prises de parole, on peut tirer quelques grands traits. L'idée principale est le souci du salut du monde ouvrier, dont il ne faut pas se résigner à la déchristianisation. La cause propre de la perte de la foi est l'action des mouvements athées, mais il faut reconnaître qu'elle trouve un terrain favorable dans la pauvreté et le déracinement qui accompagnent la révolution industrielle. La solution communiste est une illusion mortifère, le vrai remède est une collaboration des classes sociales et non un affrontement, dans une justice sociale fondée sur la charité et les Commandements, en soutenant la famille, la propriété, et en assurant des salaires dignes. Quant à la politique : « *L'Église n'a pas de vues dominatrices et ne prétend pas régir souverainement l'ordre économique qui n'est pas de son domaine propre. Mais elle ne peut renoncer à y exercer une influence moralisatrice. Elle veut pénétrer de son esprit et de sa doctrine les institutions sociales*

existantes, et favoriser l'existence et l'essor de celles qui sont légitimes et chrétiennes » (Semaine religieuse du 15/9/29). Ces idées ne sont pas originales, elles sont tout simplement tirées des encycliques sociales de Léon XIII. Plus concrètement, Mgr Liénart affiche son soutien à la CFIC, syndicat ouvertement catholique qui parvient de fait à limiter l'influence de la puis-

sante CGT dans le Nord. Il propose aussi des commissions mixtes patrons-ouvriers pour sortir de l'opposition permanente. L'idéal est toujours une conciliation de tous : « *Le christianisme est, au milieu de notre société moderne, appelé à répandre l'idée d'union et de collaboration universelle et à en donner le premier l'exemple* » déclare-t-il en 1932.

Au cœur de la mêlée

Cet équilibre politique paraît de fait bien difficile à réaliser. L'évêque de Lille prétend sans cesse se retirer du champ politique, mais c'est pour y revenir de plus belle dès que la morale lui semble en jeu. Demeure en tout cas l'hostilité aux extrêmes : en 1934, il critique l'action des ligues de droite qui ont failli mener au coup d'état le 2 février ; en 1936, il consacre une lettre pastorale entière à la dénonciation du communisme, dont il réprovoie les menées antireligieuses en URSS. Il a même une passe d'armes en 1932 avec le général de Castelnau : celui-ci, prési-



Mgr Marcel-Marie DUBOIS (Besançon) en conversation avec le cardinal Achille Liénart durant le concile

dent de la Fédération Nationale Catholique, déplore un climat gauchisant dans l'Association Catholique de la Jeunesse Française, fleuron de l'Action catholique promue par Mgr Liénart. Celui-ci s'empresse de défendre le mouvement et n'entend pas se laisser dicter sa conduite. En 1936, l'évêque de Lille proteste vivement contre la campagne de presse de certains journaux de droite qui a abouti au suicide

du maire socialiste de Lille, Roger Salengro. S'il est définitivement marqué comme « évêque rouge » par ces journaux, il y gagne une véritable estime auprès des milieux socialistes. Avec son prestige d'aumônier militaire, son souci permanent de conciliation, sa prestance de prince de l'Église jointe à une sincère cordialité, Mgr Liénart jouit dans son diocèse d'une immense popularité.

Celle-ci reste intacte après les années noires de la Seconde Guerre Mondiale. Le cardinal Liénart voit dans le régime de Vichy une chance inattendue pour ses idées : une réconciliation nationale autour de la figure du Maréchal Pétain, ouvertement inspirée par un idéal de charité chrétienne, cette perspective ne le laisse pas indifférent et il va s'engager franchement en faveur de la Révolution nationale, ce qui constitue une tare inexpiable pour bien des observateurs aujourd'hui. Ses défenseurs eux-mêmes, embarrassés, font remarquer que l'affection de l'ancien aumônier des tranchées pour le vainqueur de Verdun est bien naturelle... Mais pour-

quoi lui reprocher une ligne de conduite qui n'a au fond pas varié entre les années 30 et les années 40 ? Mgr Liénart a tout simplement poursuivi sur sa lancée : pas d'immixtion dans les questions purement politiques – donc en particulier la légitimité du régime en place ! – mêmes difficultés à discerner les occasions où la morale chrétienne entre en jeu, primat de l'action concrète sur les principes. Au de-

meurant, le cardinal passe pour avoir courageusement tenu sa place au milieu de son diocèse, qui se trouvait dans une zone particulièrement surveillée en raison de sa proximité avec l'Angleterre. En 1940, l'évêché est perquisitionné. Mgr Liénart ne faiblit pas devant un officier allemand qui le menace de son pistolet. En 1944, il prend la parole aux obsèques des victimes du massacre d'Ascq, devant une foule immense, malgré l'interdiction formelle de

la Kommandantur. Voilà pourquoi, à l'issue de la guerre, le cardinal Liénart n'est pas poussé à la démission pour ses prises de position et conserve l'estime de ses fidèles, sans craindre d'afficher dans son salon un vase décoré de la francisque et offert par le Maréchal Pétain en 1942 !

L'après-guerre : la question des prêtres-ouvriers

Après ces années sombres, l'évêque de Lille reprend son activité en faveur du milieu ouvrier. C'est l'époque où l'Église de France se veut "missionnaire" sur ses propres terres et multiplie les initiatives pour se rapprocher des milieux qui lui paraissent fermés. Le cardinal Liénart continue d'encourager l'Action catholique spécialisée, très active dans le Nord : en 1954, on y compte 232 équipes d'Action Catholique Ouvrière – un record. Attiré par les thèses personalistes en vogue, il enseigne que l'homme est premier par rapport à la société, et qu'il faut se détourner des tentations matérialistes de droite comme de gauche, mais aussi que le chrétien ne doit pas se désintéresser du bien commun, véritable moyen de sanctification. Cependant, malgré plusieurs mises en garde contre le communisme, il ne semble pas pleinement conscient de la véritable fascination que le Parti exerce chez de nombreux militants d'ACO. En 1955, il lui faut ainsi remettre en œuvre un comité de vigilance contre ces influences, sans grand succès. De fait les mouvements ouvriers catholiques prennent de plus en plus d'indépendance, et la faveur dont ils jouissent conduit dans les années 60 à un essoufflement des autres. Devenu président de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France en 1940, Mgr Liénart va être mêlé de près aux entreprises de reconquête du milieu ouvrier. En 1942 se crée la Mission de France, un organisme interdio-césain de formation de prêtres spécia-

lisés dans cet apostolat. Aussitôt il envoie des jeunes gens se former dans leur séminaire de Lisieux, qui devient un foyer du mouvement des prêtres-ouvriers. En 1947, il autorise quatre Dominicains, en compagnie de l'abbé Tiberghien, à entamer une expérience de vie de communauté en parallèle avec un travail manuel à Hellemmes. En 1949, l'abbé Wangermee s'installe dans un logement du quartier populaire de la Vieille-Madeleine et y célèbre la Messe, au plus proche des habitants. A Dunkerque, des prêtres formés à Lisieux viennent renforcer une Mission de la Mer destinée aux matelots et aux dockers. Bien entendu, Mgr Liénart approuve ces projets, d'autant qu'à la mort du cardinal Suhard, en 1949, il supervise la commission d'évêques responsable de la Mission de France. Cependant, très occupé par la gestion d'un grand diocèse, mais aussi par ses responsabilités au sein de l'Assemblée des Cardinaux, il ne peut suivre d'assez près une situation complexe et difficile à diriger. Surtout, il manque une réflexion de fond sur la notion même de prêtre-ouvrier. Est-il possible de mener de front une vie sacerdotale, comprenant le bréviaire, la Messe, l'oraison, et un épuisant travail manuel à temps plein ? Suffit-il de partager la vie des ouvriers pour désarmer leurs préventions contre l'Église, constamment alimentées par la propagande de gauche ? Les prêtres-ouvriers sont-ils suffisamment armés intellectuellement et spirituellement pour gagner la confiance des militants syndicalistes, rompus aux méthodes de dialectique, qui leur réclament toujours plus de compromis ? Toujours pragmatique, le cardinal Liénart pense que l'expérience et le dialogue finiront par régler ces problèmes plutôt que la théorie.

Cependant, les évêques s'alarment de l'esprit d'indépendance qui règne au séminaire de la Mission de France. Ils se plaignent d'un manque de coopération avec le clergé local, mais aussi

d'un certain "ouvriérisme", qui voit dans la conversion de la classe ouvrière l'avenir de l'Église, sous l'influence de théologiens comme le Père Chenu ou le Père Montuclard. Le cardinal Liénart, président de la commission de supervision, est chargé de reprendre la situation en main. En mars 1952, il se rend au séminaire pour adresser un avertissement canonique au directeur, le Père Augros. Il s'agit de modérer les tendances aux nouveautés, de rappeler que les exigences du sacerdoce ne doivent pas être sacrifiées sous prétexte d'efficacité de l'apostolat, et que le but de la Mission n'est pas de former uniquement des prêtres-ouvriers, mais des apôtres de tous les milieux déchristianisés. Peu après, le directeur est relevé de sa charge, et le séminaire transféré à Limoges. Peine perdue : l'agitation demeure chez les séminaristes. En mars 1953, dix-neuf d'entre eux refusent d'être ordonnés au sous-diaconat, parce qu'ils n'ont pas reçu la promesse de leur évêque de devenir prêtres-ouvriers !

Aussitôt, une réaction vient... de Rome. Un visiteur apostolique vient dès le mois de mai prendre la température et relève aussitôt que des publications communistes circulent au grand jour, malgré les interdictions. En août, le séminaire reçoit l'interdiction de reprendre ses cours. Et en septembre, le nonce enjoint aux évêques de restreindre fortement l'expérience des prêtres-ouvriers.

Le cardinal Liénart, consterné par cet arrêt, se rend aussitôt auprès de Pie XII avec les cardinaux Gerlier et Feltin pour l'adoucir, sans rien pouvoir obtenir. Pour le Pape, le travail à temps plein n'est pas compatible avec l'exercice du sacerdoce, il faut trouver d'autres méthodes d'apostolat.

En janvier 1954, les prêtres-ouvriers reçoivent une lettre rendant publiques les consignes du Saint-Siège. Il leur est interdit de travailler plus de trois

heures par jour, ils doivent démissionner de toutes leurs responsabilités temporelles – notamment syndicales – et ils ne doivent jamais être seuls, mais se rattacher à une communauté ou une paroisse.

Ces directives sont évidemment très mal reçues par les prêtres-ouvriers qui se sentent trahis. Les évêques comme Mgr Liénart ne leur ont pas ménagé les encouragements, et voici qu'ils interdisent le travail à temps plein, sans lequel on ne peut se sentir solidaire des travailleurs ! Les réseaux catholiques de gauche ameurent l'opinion publique contre la brutalité et le manque de courage de l'épiscopat. Cependant, la réaction parfois violente des prêtres-ouvriers dévoile une véritable dérive. Soixante-treize d'entre eux publient un communiqué à destination de leurs camarades qui reprend à son compte toute la rhétorique marxiste. Une vingtaine d'entre eux finiront par quitter le sacerdoce.

Le cardinal Liénart, de son côté, n'avait pas prévu une telle virulence. Il faut dire que la situation n'est pas si grave dans son diocèse : les six prêtres-ouvriers qui s'y trouvent ont refusé de signer le communiqué. Connaissant leur évêque, ils savent qu'il agit par obéissance au Saint-Siège et à contrecœur. Le cardinal cherche, selon son habitude, à apaiser les esprits par le contact direct. C'est ainsi qu'il subit trois longues heures d'invectives de la part de prêtres-ouvriers furieux qu'il a tenu à rencontrer à leur assemblée de Limoges, sans perdre son calme.

En revanche, il n'est toujours pas décidé à clarifier le problème sur le plan théologique. Le Père Chenu lui adresse discrètement un mémoire sur le rapport entre sacerdoce et travail : il répond assez sèchement que les évêques n'en-

tendent pas se laisser dicter leur conduite par les théologiens. Certes, il y a de quoi être agacé par la masse d'articles, de notes et de libelles plus ou moins anonymes qui jettent de l'huile sur le feu, surtout lorsqu'ils viennent d'intellectuels qui n'ont jamais mis les pieds dans une usine. Cependant, l'épiscopat aurait sans doute eu intérêt à s'appuyer sur une réponse doctrinale de fond, qui ne viendra jamais, trahissant à la fois le manque d'envergure théologique des évêques et leur manque d'adhésion profonde aux consignes de Pie XII.

Le cardinal Liénart, comme les autres évêques, applique donc ces mesures sans déloyauté. Il n'en cherche pas moins à obtenir des assouplissements. Dès 1956, il adresse un rapport à Rome sur la Mission de France, dans lequel il déplore l'inefficacité de ces efforts malgré toute la générosité déployée, et demande plus de permissions, en vain. Il défend à nouveau le principe des prêtres-ouvriers en 1959, lorsque Jean XXIII adresse de nouvelles mises en garde. Et il insiste pour que le sujet soit discuté pendant le Concile, auquel il prend une part active... Mais l'engouement des années 50 est retombé. Les prêtres-ouvriers n'auront droit qu'à un bref passage du décret sur le sacerdoce, et quelques autorisations seront données en 1965, mais sans grand succès sur le terrain. A la mort du cardinal, en 1973, un groupe d'anciens prêtres-ouvriers rendra hommage au soutien continu qu'il leur aura apporté, malgré le coup d'arrêt de 1954.

La figure du cardinal Liénart nous a donc montré que sa réputation « d'évêque rouge » est exagérée. Il n'a jamais versé dans la complaisance pour les idées marxistes et a au contraire sans cesse mis en garde contre elles. En revanche, son pragmatisme, sa conviction que l'action concrète et généreuse finirait par payer quelles que soient les ambiguïtés sur les principes,

l'ont conduit à sous-estimer la dérive de l'Action catholique et de l'ouvriérisme chrétien. Malgré son sincère engagement, il a du mal à mesurer l'évolution d'un monde en pleine déchristianisation. Contrairement à d'autres régions françaises, le diocèse de Lille ne manque pas de ressources : industrie omniprésente, militants chrétiens nombreux et dévoués, prêtres généreux, patronat catholique ouvert aux questions sociales... Avec un évêque aussi engagé, enfant du pays, quarante ans aux commandes, comment expliquer que la priorité à l'apostolat du monde ouvrier n'ait pas réussi la reconquête tant espérée ? Ce n'est sans doute pas faute de bonne volonté et d'efforts. Problème de méthode alors ? La faute à la condamnation des prêtres-ouvriers ? Non, car on a vu leurs réelles dérives, tout autant que leur insuccès y compris après le Concile. L'échec de la reconquête du monde ouvrier semble plutôt à attribuer aux mêmes causes que le désastre conciliaire, et en premier lieu ce que Veillot appelait l'illusion libérale. Comme tant d'autres, qui ont déformé et systématisé les recommandations de Léon XIII et Pie XI, le cardinal Liénart est convaincu qu'il faut accepter les fondements du monde moderne, et que le rejet du christianisme disparaîtra lorsque l'Église aura simplement changé de visage et de méthodes, lorsqu'elle aura rejeté une partie de son passé et de ses traditions, trop liées à des formes sociales disparues. Mais le monde contre lequel Notre-Seigneur nous a mis en garde ne se satisfait jamais des sacrifices qui lui sont faits... Certes, le Cardinal restait attaché à l'Église de sa jeunesse et de sa formation, et les progressistes les plus excités n'ont pas manqué de lui reprocher un manque d'audace et d'ouverture. Comme le montre l'affaire des prêtres-ouvriers, il ne s'est opposé qu'aux dérives les plus extrémistes, et n'a recouru aux sanctions que sur ordre de Rome, à contrecœur. Il ne fut pas un évêque révolutionnaire, mais trop souvent un allié de la révolution.

Abbé L.M. Carlbhan

Le cardinal Liénart et le concile

Au moment de l'annonce du Concile Vatican II, en 1959, le cardinal Liénart atteint 75 ans. Il en aura presque 82 lors de la clôture. Son ancienneté, sa notoriété, et ses fonctions importantes, notamment en tant que Président de la Conférence des Évêques de France, lui valent d'exercer un rôle de premier ordre lors du Concile. Durant la période préparatoire, il est d'abord membre de la *Commission centrale préparatoire*. Pendant la durée du Concile, il fait partie des dix membres du *Conseil de Présidence* chargé de diriger les sessions. Il est également membre d'une *Commission de coordination* active pendant les sessions mais aussi dans les périodes d'inter-sessions. Enfin, après le Concile, il est membre d'une *Commission de coordination et d'interprétation des Décrets conciliaires* jusqu'à 1967. Il agit donc à toutes les étapes du Concile. Nous empruntons principalement à ses propres mémoires les faits ici rapportés, spécialement les phrases entre guillemets.

L'enquête préliminaire : une esquisse du progressisme

Avant le Concile, le pape procède d'abord à une vaste enquête préliminaire pour s'informer des questions à inscrire au programme. La réponse du cardinal à cette enquête laisse déjà entrevoir tous les grands thèmes du progressisme conciliaire, quoiqu'encore assez timidement. Il est question de distinguer « le sacerdoce ministériel du sacerdoce universel » des laïcs, ce qui donnera la nouvelle notion de « sacerdoce commun des fidèles », qui brouille la différence entre le prêtre et le laïc. Il juge que la formule du serment anti-moderniste se rapporte « à des questions désuètes [sic] et seul un très petit nombre de personnes aujourd'hui, la comprennent ». Il faudrait donc une « formule de serment plus constructive ». En matière de liturgie, il est beaucoup question de la fameuse « participation active », notion mal définie ^[1] qui sera au cœur de la ré-

forme liturgique. Il souhaite « de plus grandes possibilités de concélébrer avec l'évêque », la possibilité d'utiliser des langues vulgaires au moins dans la première partie de la messe, une réforme du bréviaire, et une simplification dans l'ornementation des cérémonies. La loi du célibat ecclésiastique ne devrait être placée « au moment de l'ordination presbytérale », ce qui ouvrira la voie des diacres mariés, contre la tradition de l'Église. Bien entendu, il mentionne un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : « la relation entre le monde ouvrier et le sacerdoce » ; sujet auquel il revient à travers toutes les étapes du Concile, mais qui eu bien peu d'importance.

Il souhaite aussi des avancées en matière d'œcuménisme : il faut favoriser les « rencontres », et exposer la doctrine catholique « d'une manière qui puisse être comprise avec profit par nos frères séparés ». Il demande encore « que l'on prenne soin de mieux mettre en lumière les points qui nous sont communs *tout autant* que nos divergences ». Le « tout autant » du cardinal est encore timide. Paul VI ira plus loin en donnant la priorité aux éléments communs sur les divergences : « Volontiers, nous faisons nôtre le principe : mettons en évidence avant tout ce que nous avons de commun, *avant* de noter ce qui nous divise » ^[2]. Pourtant, peu avant le Concile, Rome qualifiait ce principe de « faux prétexte » ^[3].

La période préparatoire : le rejet de la Tradition

Après cette enquête, dix commissions préconciliaires rédigent les premiers schémas qui sont ensuite soumis à la *Commission centrale préconciliaire*, présidée par le Pape. Celle-ci fonctionne alors selon une procédure semblable à celle du Concile : on vote *placet*, *non placet* ou *placet juxta modum* selon qu'on accepte ou qu'on refuse le schéma, ou qu'on accepte moyennant des modifications proposées par les membres. Les nombreux schémas se font, pour la plupart, l'écho du magistère de tou-

jours. Ils ont été rédigés par des ecclésiastiques de la Curie, d'esprit tout à fait traditionnel. Le cardinal Liénart juge sévèrement cet esprit : « le plus grave, aux yeux de beaucoup d'entre nous, fut l'esprit dans lequel ils envisageaient son renouveau sous une forme trop étroite et trop juridique. [...] Pour se rajeunir vraiment, nous pensions que notre Église avait besoin de puiser à ses sources mêmes une sève nouvelle et de repenser son comportement général en fonction des exigences de sa mission à l'égard du monde actuel. » Il explique alors sa stratégie : « Je donnai mon *placet* aux schémas qui me semblaient avoir moins d'importance, mais je m'engageai davantage sur les sujets majeurs. » C'est donc principalement un travail de rejet qu'il met en œuvre fructueusement à cette étape. La vivacité de son opposition nous montre l'importance qu'il accorde au sujet critiqué. Par exemple, il s'oppose mais mollement à un schéma qui prévoit de définir les limbes des enfants morts sans baptême ou au terme de « médiatrice » pour la Vierge Marie. Son opposition est plus vive quand on rappelle que les non-catholiques sont hors de l'Église, et qu'il n'y a pas de salut hors d'elle. On voit ainsi se dessiner un net tropisme œcuméniste motivé par l'impératif de ne surtout jamais déplaire aux non-catholiques.

Quelques schémas vont toutefois recueillir ses louanges, car ils ont de tout autres rédacteurs que les premiers : le schéma sur la liturgie a été rédigé par Mgr Bugnini, l'artisan de la nouvelle messe. Le cardinal prit vigoureusement sa défense car « il était facile de prévoir que ce schéma si bien orienté se heurterait à beaucoup d'objections ». Même soutien pour des schémas inattendus, venus du *Secrétariat pour l'Union de Chrétiens*, en faveur du nouvel œcuménisme. Fait insolite, l'un de ces schémas novateurs était directement orienté contre le schéma préparé par la Curie : on avait ainsi le schéma « De la *tolérance* religieuse » du côté de la Curie et de l'autre côté « De

la liberté religieuse ». Deux mots lourds de sens. Le cardinal Liénart fait une remarque en forme d'aveu sur ces deux schémas opposés : « Le premier document affirme les principes dans l'absolu. L'autre montre la manière d'entendre ces principes dans la situation concrète d'aujourd'hui ». C'était reconnaître que seul le premier schéma exprimait la doctrine catholique et que l'autre n'était qu'un rabaissement de la doctrine au niveau de ce que le monde veut bien accorder à l'Église : une place à égalité avec les fausses religions. Cette opposition sur un sujet de la plus haute importance donna lieu à un vigoureux échange entre deux cardinaux de premier plan ^[4], altercation symbolique dont Mgr Lefebvre garda un vif souvenir, tant il préfigurait la bataille conciliaire.

Mgr Lefebvre est en effet membre de cette commission en tant que Président de la conférence épiscopale de l'Afrique de l'Ouest. Dans ses conférences, il parlait volontiers de ces sessions préparatoires, au moins autant que du Concile lui-même, car il y avait vu la subversion à l'œuvre dès le début. Son attitude est, à bien des égards, à l'extrême opposé de celui qui lui conféra jadis le sacre épiscopal. On est surpris de lire que le cardinal approu-

va tout de même une observation de Mgr Lefebvre sur un schéma. Peine perdue de toute manière, car le schéma, comme la plupart, fut finalement rejeté ^[5].

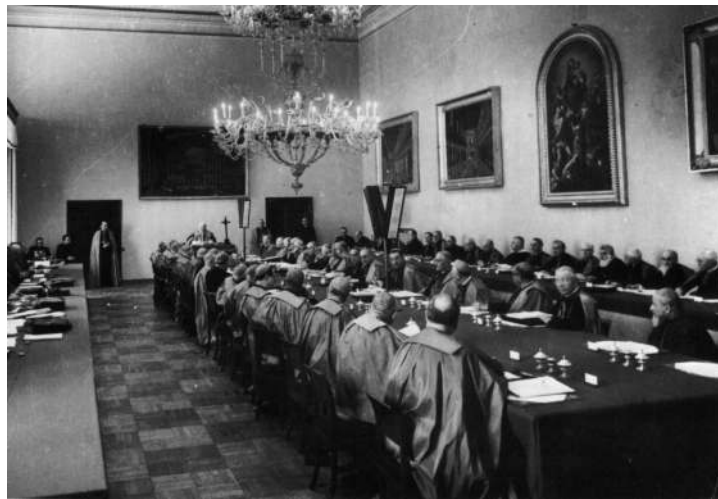
À la fin des sessions préparatoires le cardinal se réjouit avec étonnement : « Je venais d'assister à l'éclosion d'un esprit nouveau ». « Sans pouvoir deviner encore l'ampleur que ce mouvement allait prendre, j'étais de plus en plus résolu à y apporter mon concours. »

La commission centrale préparatoire sous la présidence de Jean XXIII (1962) *Pontificia Fotografia Felici*

Le chant du coq

Ce « concours » prêté à l'esprit nou-

veau, le cardinal en fit la démonstration la plus fracassante par sa tristement fameuse intervention au tout début du Concile. Lors de la première séance, le 13 octobre 1962, les Pères sont invités à élire les membres des dix *commissions conciliaires*. Ce sont des postes éminemment stratégiques, car quel que soit le nombre des Pères conciliaires votants, seules les commissions tiennent la plume rédigeant la matière des votes. Pour guider leur élection, les Pères disposent des noms de ceux qui occupaient les commissions préparatoires. Mais cela ne convient pas du tout aux progressistes, qui veulent écarter ces membres-là et placer des novateurs. Pour cela, ils ont besoin de temps ; un temps qu'on ne leur a pas accordé, sans doute pour



La commission centrale préparatoire sous la présidence de Jean XXIII (1962)

empêcher ce genre de manigances. Le cardinal nous fait le récit de cet « incident sérieux que j'ai moi-même provoqué ». Il ajoute « sans aucune préméditation de ma part ». Mais son récit nous montre que d'autres, au moins, ont prévu le coup de force. Le matin du 13 octobre, le cardinal Lefebvre ^[6], archevêque de Bourges, l'attendait à l'entrée. « Il me pressa d'intervenir pour déclarer le vote impossible dans de telles conditions, et réclamer qu'il soit différé. [...] Il me remit à cet effet un texte de déclaration en latin tout préparé qu'il me suffirait de lire. » Le cardinal Liénart occupe en effet la table de la présidence du Concile, à la droite du cardinal Tisserant, président du Concile, il est donc physiquement bien placé pour

intervenir, bien que le règlement du Concile le lui interdise. Au moment de l'élection, il se penche vers le cardinal Tisserant pour lui demander la parole. « Je ne peux pas vous la donner, car le programme de la séance ne comporte aucune discussion », lui répond le cardinal ^[7]. « Alors, lui dis-je, excusez-moi, je vais la prendre ». Son intervention fut applaudie, bien qu'elle s'opposât à la légalité conciliaire. Devant cette ovation, la présidence du Concile accéda à la demande de Liénart et l'assemblée à peine réunie, ressortit aussitôt au grand étonnement des journalistes qui firent immédiatement leurs grands titres de ce « coup de force ». Un théologien allemand ^[8] fit un trait d'esprit révélateur sur cette intervention. Il lui appliquât ce pas-

sage d'une hymne liturgique « gallo canente spes redit », « au chant du coq, l'espoir se réveille » ; « gallus », traduit le « coq » mais peut aussi se traduire : « le français »...

Ce temps supplémentaire permit aux progressistes de former l'« alliance européenne », et de constituer des listes pour les élections avec des critères de sélection qui paraissaient davantage axés sur l'idéologie que sur la compétence. L'historien du Concile commente : « Les résultats des élections furent

éminemment satisfaisants pour l'alliance européenne. [...] Après cette élection, il n'était guère difficile de voir quel était le groupe qui était assez organisé pour prendre la direction des opérations. » ^[9]

Jean XXIII avait attribué son idée de convoquer le Concile à une inspiration de l'Esprit-Saint. Le cardinal Liénart interpréta sa démarche pareillement : « Je n'ai parlé que parce que je me suis trouvé contraint de le faire par une force supérieure en laquelle je dois reconnaître celle de l'Esprit-Saint. » Le Concile aurait donc été commandé à Jean XXIII par une suggestion de l'Esprit, et le Concile préparé par lui aurait bientôt subi une brusque volte-face par une impulsion que le même Esprit donna au cardinal fran-

çais. ^[10] Ainsi s'inaugurait l'ère où, sous le vocable de l'« esprit du Concile », chacun allait attribuer arbitrairement les doctrines les plus contradictoires au même Esprit qui certes, « souffle où il veut » ^[11], mais auquel on ne saurait attribuer ni la nouveauté ^[12], ni la contradiction, ni un souffle destructeur de l'Église qu'il soutient. L'intervention du cardinal Liénart, le 13 octobre 1962 : un « coup de force ».

Une doctrine révolutionnaire

Il est frappant de lire à plusieurs reprises chez le cardinal Liénart, des doctrines manifestement opposées au magistère antérieur, sans chercher très loin. Il ne nous appartient de juger de la bonne ou mauvaise foi du cardinal, mais nous nous bornerons à constater les faits.

Au moment des réunions préparatoires, il s'oppose à la formule « dans notre premier père Adam ». Selon lui, cette expression « dépasse ce qu'a dit Pie XII dans l'encyclique *Humani generis*, où il laisse ouverte la question du monogénisme ». Cette remarque est sidérante, car l'encyclique de Pie XII qu'il évoque nous dit l'exact contraire. Pie XII y condamne le polygénisme sans aucune équivoque possible, et ne laisse donc de place qu'au monogénisme ^[13]. Citons le passage en question : « Mais quand il s'agit d'une autre vue conjecturale qu'on appelle le polygénisme, les fils de l'Église ne jouissent plus du tout de la même liberté. [...] En effet on ne voit absolument pas comment pareille affirmation peut s'accorder avec ce que les sources de la vérité révélée et les Actes du magistère de l'Église enseignent sur le péché originel ». Lors du Concile, le cardinal reprit néanmoins la même erreur en demandant « qu'on s'abstienne d'évo-

quer des questions non encore certaines, comme le monogénisme, ou insolubles, comme le sort des enfants morts sans baptême ». Jean Madiran, en son temps, avait épinglé un contre-sens très similaire commis par le cardinal Montini, le futur Paul VI, qui faisait dire à la même encyclique de Pie XII le contraire de ce qu'elle disait, un mois à peine après sa parution ^[14]...

Le cardinal Liénart s'avère particulièrement offensif sur le sujet – ô combien important – de la constitution de l'Église. Son but est d'élargir la définition de l'Église, la « décorporéfier », afin d'en faire un ensemble vaporeux et insaisissable, pouvant englober ainsi les non-catholiques en son sein, au côté des catholiques. L'expression de « Corps mystique », venue de saint Paul, est alors habituellement employée pour désigner l'Église catho-

lique. Cette équivalence entre *Corps mystique* et Église catholique, montre que l'Église n'est pas « vaporeuse » mais clairement reconnaissable dans la seule Église catholique. Liénart désire donc briser l'équivalence entre les deux expressions. Selon lui, il ne faut pas « formuler la relation de l'Église romaine au Corps mystique en les identifiants l'une à l'autre ». Il affirme encore « je n'oserais pas dire, pour établir cette identité, que l'« Église du fait même qu'elle est un Corps, est visible aux yeux ». » L'expression entre guillemets qu'il rejette est pourtant tirée mot pour mot de l'encyclique *Satis cognitum* de Léon XIII (1896). Pie XII cite ce même passage dans son encyclique sur le Corps mystique. Pie II ajoute immédiatement, avec plus de clarté encore : « C'est donc s'éloigner de la vérité divine que d'imaginer une Église qu'on ne pourrait ni voir ni toucher, qui ne serait que « spirituelle », dans laquelle les nombreuses communautés chrétiennes, bien que divisées entre elles par la foi, seraient pourtant réunies par un lien invisible. » ^[15] L'opposition ne saurait être plus manifeste. Cette erreur grave prit corps dans les deux mots « subsistit in » de la constitution *Lumen gentium*. Le Concile refusait par là d'établir la stricte identité entre Église catholique et Église du Christ : l'une n'est pas l'autre, mais elle *subsiste dans* l'autre, qui est un ensemble plus large agrégeant les non-catholiques ^[16].

En raison de cette nouvelle conception « large » de l'Église, Liénart critique le fait que l'on « n'envisageait l'unité que sous la forme d'un retour pur et simple à l'Église romaine ». En effet, si les protestants appartiennent aussi à l'Église, – quoique de manière « imparfaite » –, il n'y a plus *nécessité* pour eux de se convertir. Ils sont déjà dans la place. « Nous ne pouvons prétendre l'être

seuls [membre de la famille de l'Église], ni leur dire que pour refaire l'unité, il n'y a pour eux d'autre moyen que de rentrer dans notre Église telle qu'elle est », avance le cardinal. « Ils ont voix au chapitre eux aussi [...] » C'était pourtant bien la seule voie d'unité qu'avait tracé Pie XI peu auparavant : « Il n'est pas permis de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu'ils ont eu jadis le malheur de s'en séparer » ^[17]. Concernant les « religions non-



Dans la basilique Saint Pierre le jour de l'ouverture du concile (11 octobre 1962)

lique. Cette équivalence entre *Corps mystique* et Église catholique, montre que l'Église n'est pas « vaporeuse » mais clairement reconnaissable dans la seule Église catholique. Liénart désire donc briser l'équivalence entre les deux expressions. Selon lui, il ne faut pas « formuler la relation de l'Église romaine au Corps mystique en les identifiants l'une à l'autre ». Il affirme encore « je n'oserais pas dire, pour établir cette identité, que l'« Église du fait même qu'elle est un Corps, est visible aux yeux ». » L'expression entre guillemets qu'il rejette est pourtant

chrétiennes », le cardinal intervint pour rejeter l'expression de « déicide » au sujet du peuple juif. Il s'engage pour « plaider sa cause » et rendre « hommage à la religion juive ». L'expression est grave, car elle ne se rapporte pas juste au peuple juif, mais à sa fausse religion [18]. Une chose dérange pourtant le cardinal dans cet hommage. Ce n'est pas que la foi y soit malmenée, mais c'est une raison d'ordre politique : « l'hostilité qui régnait au Moyen-Orient entre Israël et le monde arabe ». Cet hommage au judaïsme « pourrait apparaître aux Arabes comme un geste hostile envers eux. » Le cardinal propose donc d'ajouter un paragraphe en hommage à l'Islam avec cette formulation : « le Concile juge digne aussi d'une atten-



L'intervention du 13 octobre 1962

tion et d'un respect particuliers la religion islamique. [...] même les musulmans ont quelque appartenance au peuple de Dieu [...] le saint Concile n'hésite nullement à leur appliquer, à eux aussi, les principes de l'œcuménisme catholique. » Sa formulation est bien plus téméraire encore que celle que le Concile produira ! Il avait déjà élargi l'Église aux dissidents chrétiens, mais il voulait encore élargir le peuple de Dieu jusqu'aux musulmans. Il suffit de prolonger un peu cette idée pour englober l'humanité entière.

L'Église avait toujours cherché à faire entrer tous les peuples dans son sein par les durs labeurs de la sainteté missionnaire, tandis que le Concile cherchait à étendre l'Église jusqu'à tous les peuples par un simple trait de plume sur la doctrine passée. C'était signer la mort de l'esprit missionnaire auquel

Mgr Lefebvre avait consacré sa vie. Il n'est pas étonnant que tout opposât les deux hommes aux origines communes.

La place manque pour rapporter toutes les nouveautés que le cardinal promût au Concile. Disons simplement qu'il s'opposa notamment avec vigueur au cardinal Ottaviani sur la question de la collégialité, il se bătît âprement pour n'affirmer l'existence que d'une source de la révélation et non des deux sources que sont l'Écriture et la Tradition, et fut un fervent soutient de la liberté religieuse.

Le cardinal dépassé par son propre élan

Dans l'enquête préliminaire, le cardinal critiquait la « mentalité régnante, qui fait son choix parmi les vérités du Symbole, et laisse tomber celles qui ne plaisent pas. » Une remarque bienvenue, mais en plein décalage avec ce qu'il fit. On ne peut pas dire que le cardinal ait dressé un quelconque frein au relativisme régnant.

Il lui a, au contraire, établi une autoroute. L'élan auquel il avait contribué allât si loin qu'on le vit chercher à freiner les ardeurs révolutionnaires lors de la troisième session : « Nous ne pouvons pas oublier pour autant que le monde entier est sous le péché, et a besoin de rédemption » [19]. Ce « nous ne pouvons pas oublier » sonne comme un aveu. Il s'attira une remarque venimeuse d'un des théologiens les plus influents du Concile, le père Congar, qui évoquait dans ses écrits « les textes pieux et pissotants du cardinal Ottaviani, voire des cardinaux Liénart et Gerlier » [20]. Ainsi en va-t-il de tous les révolutionnaires qui se coupent de leur passé : tôt ou tard, ils seront eux-mêmes rejetés comme des vestiges d'un passé révolu.

On peut se demander dans quelle mesure le cardinal – comme bien d'autres – ne s'est pas laissé entraîner par

l'ivresse d'un renouveau fantasmé, d'une utopie catholique, dans le pur esprit irénique du moment qui faisait dire à Jean XXIII : « Les lumières de ce Concile seront pour l'Église, Nous l'espérons, une source d'enrichissement spirituel. Après avoir puisé en lui de nouvelles énergies, elle regardera sans crainte vers l'avenir. » [21]

Abbé F.WEIL

Notes de bas de page

[1] « Est-ce une participation corporelle ou bien spirituelle », demanda un abbé bénédictin à Mgr Bugnini lors des séances de présentation de la nouvelle messe. C'était la bonne question que le Concile n'a pas eu le mérite de préciser.

[2] Encyclique *Ecclesiam suam*, Paul VI, 1964. Le pape François se situe dans la même ligne lorsqu'il dit aux protestants : « Ce qui nous unit est beaucoup plus fort que ce qui nous divise » (Audience lors d'un pèlerinage de luthériens à Rome, 13 oct. 2016.)

[3] « Ils [les évêques] veilleront de même à ce que, sous le faux prétexte qu'il faut beaucoup plus considérer ce qui nous unit que ce qui nous sépare, on ne nourrisse pas un dangereux indifférentisme » (Instruction du Saint-Office du 20 déc. 1949.)

[4] Le cardinal Ottaviani, du Saint-Office et le cardinal Bea du Secrétariat pour l'Union des Chrétiens.

[5] Il s'agissait d'un schéma sur la Satisfaction du Christ offerte sur la croix. Le mot « satisfaction », pourtant habituel dans la théologie du sacrifice, ne figure pas dans le Concile.

[6] Qu'il ne faut pas confondre avec Mgr Lefebvre, bien qu'ils soient de la même famille.

[7] Le cardinal Tisserant fut sans doute complaisant envers Liénart, car il fit cette confidence à Jean Guittou en parlant d'un tableau le représentant : « Il représente la réunion que nous avons eue avant l'ouverture du Concile, où nous avons décidé de bloquer la première séance en refusant des règles tyranniques établies par Jean XXIII. » (Jean Guittou, *Paul VI secret*).

[8] Karl Rahner d'après Henri Rondet.

[9] Ralph Wiltgen, *Le Rhin se jette dans le Tibre...*

[10] Romano Amerio, *Iota Unum*.

[11] Jn 3, 8..

[12] Cf. Vatican I : « le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, [...] une nouvelle doctrine. »

[13] La théorie polygéniste affirme qu'il n'y a pas un, mais plusieurs couples originels à l'origine de l'humanité. Adam ne serait pas l'unique premier père.

[14] Voir l'article « L'attitude du futur Paul VI face à l'encyclique *Humani generis* de Pie XII », Jean Madiran, itinéraire n° 128, décembre 1968.

[15] Encyclique *Mystici corporis*, 29 juin 1943.

[16] Lumen Gentium n° 8. La déclaration *Dominus Iesus* du cardinal Ratzinger, en 2000, réaffirme cette non-identité.

[17] Encyclique *Mortalium animos*, Pie XI, 6 janvier 1928.

[18] La religion juive de l'Ancien Testament est vraie dans la mesure où elle est tout entière tournée vers le Christ à venir. Dans le Nouveau Testament, le judaïsme ne persiste que dans la mesure où il rejette le Messie déjà venu et constitue ainsi une toute autre religion. Le Concile joue sur cette équivoque.

[19] La suite du passage relativise toutefois la portée traditionnelle de son intervention.

[20] Yves Congar, *Une vie pour la vérité*.

[21] Discours lors de l'ouverture du Concile Vatican II, 11 octobre 1962.

Les 7 douleurs et allégresses de saint Joseph

Le mois de mars est traditionnellement consacré à saint Joseph. Ce pieux exercice est attribué au Vénéérable Sarnelli, un des premiers compagnons de S. Alphonse.

1° Chaste Epoux de Marie, glorieux saint Joseph ! Quelles ne furent pas l'affliction et l'angoisse de votre cœur, lorsque vous pensiez devoir vous séparer de votre Epouse sans tache ! Mais aussi quelle ne fut pas votre allégresse, quand l'Ange vous révéla le grand mystère de l'Incarnation !

Par cette douleur et cette allégresse, nous vous prions de consoler notre cœur à présent et dans nos dernières douleurs, par la joie d'une bonne vie et d'une sainte mort, semblable à la vôtre, entre Jésus et Marie.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père.

2° O bienheureux Patriarche, glorieux saint Joseph, qui avez été choisi pour être le père nourricier du Verbe fait homme, grande fut la douleur que vous avez éprouvée en voyant naître l'Enfant-Jésus dans une si grande pauvreté. Mais elle se changea subitement en une joie céleste, lorsque vous entendîtes les concerts angéliques et que vos yeux contemplèrent les merveilles de cette nuit resplendissante.

Par cette douleur et cette allégresse, nous vous supplions de nous obtenir d'aller entendre, après cette vie, les louanges angéliques, et jouir des splendeurs de la gloire.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père.

3° O fidèle observateur des lois divines, glorieux saint Joseph, le sang précieux que le Rédempteur Enfant versa dans la circoncision, vous transperça le cœur ; mais le nom de Jésus, qu'il reçut alors, vous remplit de joie.

Par cette douleur et cette allégresse, obtenez-nous de vivre éloignés de tout péché, afin d'expirer joyeux avec

le saint nom de Jésus dans le cœur et sur les lèvres.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père.

4° O serviteur fidèle, confident des mystères de notre Rédemption, glorieux saint Joseph, si la prophétie de Siméon, concernant les souffrances que devaient endurer Jésus et Marie, vous causa une douleur mortelle, elle vous combla aussi de joie, en vous annonçant en même temps le salut et la glorieuse résurrection qui devaient en résulter pour un grand nombre d'âmes.

Par cette douleur et cette allégresse, obtenez-nous d'être du nombre de ceux qui, par les mérites de Jésus-Christ et l'intercession de Marie, doivent ressusciter glorieusement.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père.

5° O gardien vigilant et ami intime du Verbe incarné, glorieux saint Joseph, combien n'avez-vous pas souffert pour nourrir et servir le Fils du Très-Haut, particulièrement dans votre fuite en Egypte ! Mais aussi, quelle ne fut point votre joie d'avoir toujours ce Dieu avec vous, et de voir renversées les idoles des Egyptiens !

Par cette douleur et cette allégresse, obtenez-nous d'éloigner à jamais de nous le tyran infernal, spécialement par la fuite des occasions dangereuses ; et de renverser toutes les idoles de notre cœur, les affections terrestres, afin qu'entièrement consacrés au service de Jésus et de Marie, nous ayons le bonheur de vivre uniquement pour eux et de mourir dans leur amour.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père.

6° Ange de la terre, glorieux saint Joseph, qui avez vu avec admiration le Roi du ciel soumis à vos moindres volontés, si la joie le ramener d'Egypte fut troublée par la crainte d'Archélaüs, bientôt, rassuré par

l'ange, vous fûtes heureux de demeurer à Nazareth avec Jésus et Marie.

Par cette douleur et cette allégresse, obtenez-nous d'écarter de notre cœur toute crainte nuisible, et de posséder la paix de la conscience, afin que nous ayons la confiance de vivre avec Jésus et Marie, et de mourir aussi en leur compagnie.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père.

7° O modèle de toute sainteté, glorieux saint Joseph, après avoir, sans aucune faute de votre part, perdu l'Enfant-Dieu, et l'avoir cherché durant trois jours, plongé dans une douleur profonde, vous avez été comblé de joie en retrouvant, au milieu des docteurs, celui qui était votre vie.

Par cette douleur et cette allégresse, nous vous supplions de cœur et de bouche d'intercéder pour nous, afin que nous ne perdions jamais Jésus par quelque faute grave. Si nous avons ce malheur, faites que nous le cherchions avec une douleur qui ne nous laisse pas de repos, jusqu'à ce que nous le trouvions favorable, surtout à l'heure de la mort, afin d'aller le posséder au ciel et d'y chanter éternellement avec vous ses divines miséricordes.

Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père.

Antienne. — Jésus avait environ trente ans, et passait pour être le fils de Joseph.

Priez pour nous, saint Joseph.

Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

Priions. — O Dieu, qui, par une providence admirable, avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre très sainte mère, faites, nous vous en supplions, que, le vénérant sur la terre comme notre protecteur, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans les cieux. Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

La Chtite chronique du prieuré

Jeudi 13 octobre, les abbés Bal Pétré et Espinasse ont rendez-vous avec le maire de Hames-Boucres. Nous venons lui présenter des propositions pour l'avenir de la chapelle où depuis 35 ans nous célébrons la messe, mais lui a un autre projet et veut nous la reprendre. C'est un peu la douche froide et une intention de prière à vous confier afin que nous puissions continuer notre apostolat dans la région de Calais.

Samedi 15 octobre, première sortie des louveteaux et des louvettes, avec une nouvelle cheftaine pour ces dernières et pour les deux groupes un nouvel aumônier expert en scoutisme.

Jeudi 10 novembre, l'abbé Thierry Roy vient donner au prieuré de Croix (qu'il connaît bien pour y avoir passé ses premières années de sacerdoce) une conférence sur le Saint-Suaire. Dans l'assistance fournie il peut apercevoir des visages bien connus, heureux de le revoir, mais aussi des têtes nouvelles : les fidèles se renouvellent, ce qui est gage de pérennité.

Jeudi 8 décembre, les conditions sont idéales (temps froid et sec) et une longue procession aux flambeaux s'élance dans les rues de Lille à la lumière des torches pour honorer l'Immaculée Conception.

Dimanche 11 décembre, l'abbé de Jorna, supérieur du District de France, vient à Lille à l'issue de la réunion de doyenné de Camblain et célèbre la grand'messe, encourageant tout le monde à garder une espérance ferme malgré la difficulté des temps.

Lundi 19 décembre, les abbés s'absentent du prieuré pour aller retrouver leurs confrères de Bruxelles, à l'invitation de l'abbé de Sivry, supérieur du District du Benelux et bien connu dans la région puisqu'il était le directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste de La Salle jusqu'à l'été dernier.

Pèlerinage de Pentecôte

Chers paroissiens

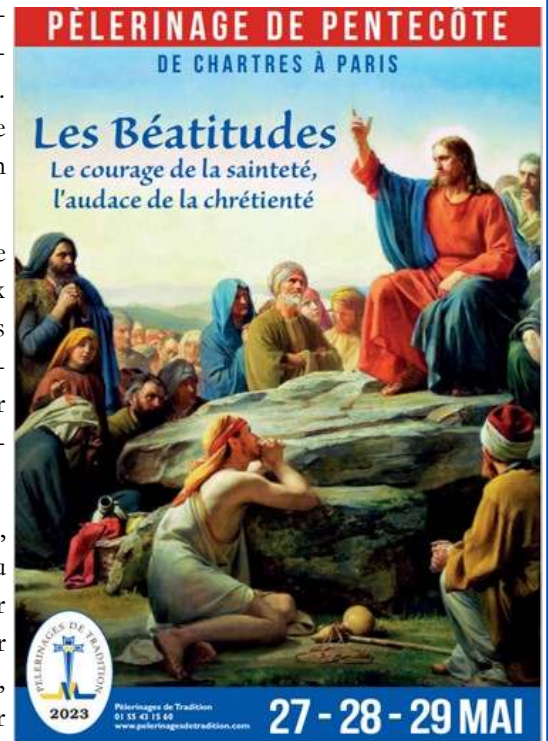
Voici l'affiche du prochain pèlerinage du Sacré Cœur les **27, 28 et 29 mai prochain de Chartres à Paris.**

Nous nous mettrons à l'écoute de Notre Seigneur pour comprendre les voies de la sainteté. Quel programme !

Les épreuves passées ne doivent pas nous détourner du sacrifice, au contraire ! Cette année, nous serons encore plus nombreux. Méditez le superbe dossier spirituel en vente à la procure !

Les inscriptions ne seront ouvertes qu'aux Rameaux mais, dès maintenant, il est possible de vous préparer spirituellement et matériellement !

Méditez les béatitudes, « bloquez » le créneau de la Pentecôte pour être sûrs de pouvoir venir et, pourquoi pas, commencez à marcher un peu en disant votre chapelet !



Je vous attends nombreux cette année !

Matthieu DOZINEL, chef de région

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille)

Eugénie MELI le 12 novembre 2022.

Pia LEZY le 26 novembre 2022.

Ninon WALLART le 17 décembre 2022.

En l'église Saint Louis (Boulogne-sur-Mer)

Philomène HOLUIGUE le 23 octobre 2022.

A la Chapelle Saint Vincent de Paul (Amiens) :

Léon BORJA le 30 octobre 2022.

Ont reçu Jésus dans la Sainte Eucharistie pour la 1^{re} fois

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille)

Éléonore DELACOURT le 14 janvier 2023

Ont contracté mariage devant l'Eglise

A la chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille)

Manuel SOLYLO et Marie-Bénédicte BOTTET le 5 novembre 2022.

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

A la Chapelle Notre-Dame du Rosaire (Lille) :

François ROMAND-MONNIER le 7 novembre 2022.

Janine DESCHEPPER le 21 janvier 2023.

A la Chapelle Saint Vincent de Paul (Amiens) :

François ROMAND-MONNIER le 7 novembre 2022.

Janine DESCHEPPER le 21 janvier 2023.